

## Corbeil Essonnes Environnement

ASSOCIATION déclarée sous le N° 83.237 (adhérente à Essonnes-Nature-Environnement)  
27 Rue du 14 Juillet 91100 Corbeil-Essonnes tél: 01 60 75 56 14

[mailto : Corbeil-Essonnes-Environnement@wanadoo.fr](mailto:Corbeil-Essonnes-Environnement@wanadoo.fr)

Monsieur le Préfet  
PREFECTURE DE L'ESSONNE  
Boulevard de France  
91010 Evry cedex

Corbeil-Essonnes, le 4 novembre 2008

**Objet :**

Révision simplifiée du PLU  
sur aménagement  
ZAC Montagne des Glaises  
adopté au Conseil municipal du 2/6/08

**PJ :** avis de Corbeil-Essonnes Environnement

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de trouver ci-joint l'avis de notre association Corbeil-Essonnes Environnement, apporté lors de l'enquête publique, concernant la révision simplifiée du PLU sur l'aménagement de la ZAC de la Montagne des Glaises.

Le projet de la municipalité, d'ouvrir cet espace à l'urbanisation, comporte des risques hydrologiques et géologiques et l'association demande la préservation de ces 9 hectares d'espaces naturels, situés au cœur d'un secteur très sollicité (élargissement de la Francilienne, ZAC des Tarterêts, construction de l'hôpital).

Nous estimons que, sur les trois points suivants – nature des sols, désenclavement du quartier et compensation des zones N :

1. Les risques géotechniques ne sont pas traités (aléas forts)
2. Les zones N : compensation très insuffisante en qualité et quantité
3. Le désenclavement annoncé n'est que partiel et insuffisant

Egalement, nous ne pouvons reporter le risque lié à l'autorisation d'urbaniser sur les seuls aménageurs.

Et pour toutes ces raisons, notre association a émis les plus grandes réserves sur cette révision simplifiée du PLU.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pour l'association Corbeil-Essonnes Environnement,  
P/o Le Président,

Jocelyne TERRADE  
Secrétaire